

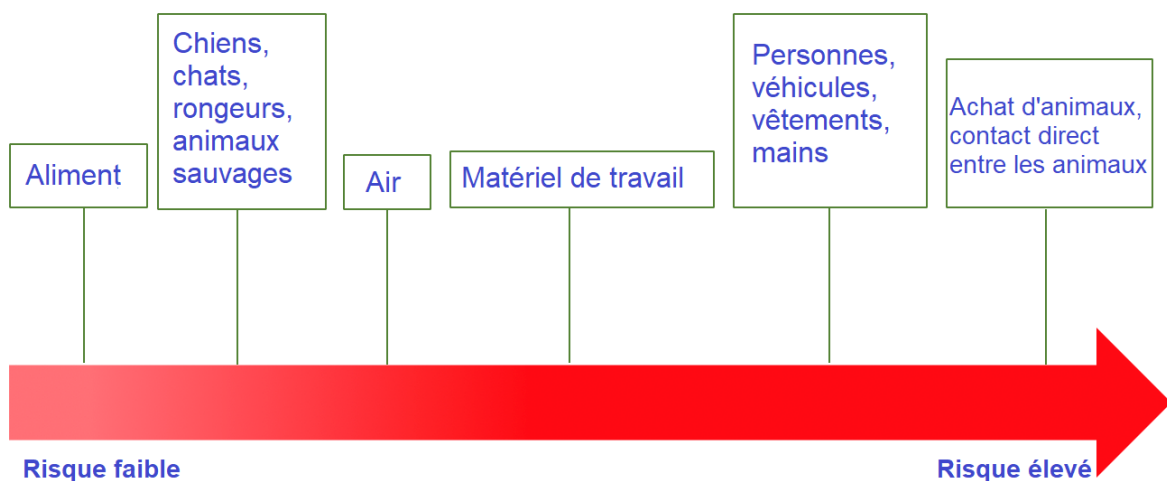
Biosécurité dans votre exploitation

Le terme « biosécurité » résume toutes les mesures qui doivent être prises pour protéger un troupeau contre l'introduction et la propagation de maladies infectieuses.

Une distinction est faite entre la biosécurité *externe* et *interne*. La biosécurité *externe* est le terme utilisé pour décrire les mesures qui protègent une exploitation contre l'introduction d'agents pathogènes, tandis que la biosécurité *interne* concerne les mesures qui empêchent la propagation des agents pathogènes à l'intérieur de l'exploitation.



Comment le risque d'introduction doit-il être évalué ?





Protégez votre troupeau en :

Mesures générales :

- ❖ Saillir le plus possible au sein du troupeau = troupeau fermé.
- ❖ Seuls les animaux dont la santé a été examinée peuvent être introduits dans un troupeau. Comme les vaches ne peuvent pas être testées pour toutes les maladies possibles, il est recommandé de garder les nouvelles vaches en quarantaine, pendant deux semaines, avant de les intégrer au troupeau.
- ❖ Lorsque vous transportez des animaux, veillez à ce que les itinéraires soient courts et directs.
- ❖ Les véhicules étrangers à l'exploitation doivent se parquer le plus loin possible de l'étable.
- ❖ Fournir des vêtements de protection et des bottes propres de l'exploitation pour le personnel et les visiteurs. Si cela n'est pas possible, prévoyez des survêtements jetables et des protections également jetables pour les chaussures. Si cela n'est pas possible non plus, assurez-vous de ce qui suit :
 - Eau courante pour le nettoyage des bottes. Le nettoyage ne suffit pas à arrêter la transmission des agents pathogènes, la désinfection est également nécessaire. Il est donc recommandé de prévoir un bain de pieds avec une solution désinfectante. Achetez un bac standard de 50x50 cm et d'une hauteur d'au moins 10 cm et remplissez-le de solution désinfectante.
 - Virkon S® est recommandé pour la désinfection. Il peut être utilisé pour les surfaces ainsi que pour le travail à parer et les bottes. Cette solution doit être diluée à 1:50, c'est-à-dire avec une concentration finale de 2 %.

Tableau de dilution

Dilution Virkon S	1:50 (2%) Eau	1:100 (1%) Eau	1:200 (0,5%) Eau
5 g	250 ml	0,5 L	1 L
20 g	1 L	2 L	4 L
50 g	2,5 L	5 L	10 L
100 g	5 L	10 L	20 L
500 g	25 L	50 L	100 L
1 kg	50 L	100 L	200 L

***** Si vous utilisez Virkon S® sous forme de comprimés, vous avez besoin de 4 comprimés / L pour faire une solution à 2%.**

- ❖ La bonne façon de se déplacer dans une étable est la suivante : il faut être proprement équipé (vêtements, bottes, instruments) lors des soins aux veaux (d'abord les sains, puis les malades) ou aux vaches qui viennent de vêler. Ensuite, on visite les animaux sains et adultes. Finalement, on va vers les vaches malades.

Principes généraux de la désinfection

Le nettoyage et la désinfection corrects des surfaces et des installations de l'exploitation agricole contribuent de manière significative à l'interruption de la propagation des germes. Les principes suivants sont optimaux pour réduire la transmission des agents pathogènes :



1. Nettoyez d'abord mécaniquement et grossièrement la surface/l'installation (nettoyage au balai).
2. Appliquez le désinfectant et laissez-le agir selon les instructions du fabricant.
3. Ensuite, nettoyez en profondeur avec un nettoyeur à haute pression et une brosse.
4. Appliquez à nouveau le désinfectant et laissez-le agir selon les instructions du fabricant.
5. Rincez le désinfectant avec le tuyau d'eau.

Dans tous les domaines de votre activité, des mesures peuvent empêcher la transmission de germes infectieux !

Mesures dans le domaine de la santé du pis :

- ❖ Portez des vêtements spéciaux et des gants jetables lors de la traite (du fait de leur surface lisse, ils sont plus faciles à nettoyer). Il ne s'agit pas seulement d'arrêter la propagation des germes, mais aussi d'assurer votre protection personnelle.
- ❖ La détection et l'échantillonnage à temps des vaches malades du pis et leur traite avec une installation séparée permet une interruption de la transmission des pathogènes à l'origine des mammites.
- ❖ Après chaque traite, le nettoyage du système de traite doit être effectué conformément aux recommandations du fabricant.
- ❖ Dans les exploitations où *S. aureus* sévit, le nettoyage du système de traite après chaque traite est un facteur essentiel. Il est recommandé d'alterner le nettoyage : acide après la traite du matin et alcalin après celle du soir ou vice versa. Vous trouvez ici une liste de désinfectants (-> *actuellement pas encore disponible, sera fournie ultérieurement*).
- ❖ Pour les exploitations biologiques, vous trouvez les désinfectants, que vous pouvez utiliser, au chapitre 4 de la Liste des intrants de BioSuisse **sous ce lien**.
- ❖ Pour les exploitations agricoles équipées d'un robot de traite, le bon fonctionnement du nettoyage et de la désinfection du système est crucial et nous recommandons de le faire vérifier régulièrement.
- ❖ Seuls les animaux ayant un pis en bonne santé devraient être alpis. Afin d'évaluer la santé du pis, une analyse bactériologique du lait est nécessaire.
- ❖ Pour exclure un problème lié au *S. aureus* génotype B, il est possible d'analyser le lait du tank à l'aide d'une PCR. Ce test ne convient qu'aux exploitations comptant moins de 138 vaches laitières. Les instructions pour le prélèvement d'un échantillon de lait de tank sont **disponibles ici**.
- ❖ Pour les vaches positives au *S. aureus* génotype B : seuls les animaux testés 2x négatifs par PCR, sont considérés comme sains et peuvent être alpis. **Vous trouvez plus d'informations ici**.

Mesures dans le domaine de la santé des onglons :

- ❖ Si vous empruntez du matériel de travail, comme par exemple un travail à parer, à d'autres exploitations, assurez-vous que les utilisateurs respectent les protocoles de nettoyage et de désinfection.



Le nettoyage et la désinfection d'un travail à parer se font selon le plan suivant

<p>1. Nettoyage mécanique grossier en raclant manuellement le fumier</p>	
<p>2. Vaporisez le Virkon S® 2% sur les surfaces et laissez agir au moins 10 minutes.</p> <p>(!) Pour obtenir une solution de Virkon S® à 2% , vous avez besoin de 4 comprimés ou de 20 g par litre.</p>	 <p>(!) Le mieux est d'appliquer le désinfectant avec une pompe à dos. Différentes grandeurs sont disponibles.</p>
<p>3. Nettoyez avec le nettoyeur haute pression.</p>	



4.	Vaporisez Virkon S® 2% sur toutes les surfaces et immergez les courroies et les chaînes dans un seau de désinfectant. Laissez-les tremper dans la solution désinfectante pendant au moins 10 minutes.	(!) La solution finale peut être utilisée/stockée 5 jours maximum. Dès que la solution a perdu sa couleur rose, elle n'est plus efficace. (!) Les surfaces poreuses comme le bois ont besoin d'une plus longue durée d'application.
5.	Rincez le désinfectant avec de l'eau propre.	

❖ Vous trouverez plus d'informations dans le mode d'emploi ici. **Veillez noter que les experts recommandent l'emploi de la solution Virkon S® à 2 % lors du parage des onglons. De même, il n'est pas recommandé d'appliquer le désinfectant directement avec un nettoyeur à haute pression (contenant la solution mélangée), car cela entraîne la formation d'aérosols indésirables.**

❖ Travaillez toujours avec deux sets de rénettes, un set est destiné aux animaux atteints de maladies infectieuses des onglons comme la maladie de Mortellaro. Après un animal malade, placez la rénette dans une solution désinfectante (Virkon S®) pendant au moins 10 minutes. Avant la prochaine utilisation sur un animal, rincez-la à l'eau propre.



❖ Portez des gants jetables, que vous jetez ensuite, au-dessus des gants de protection, quand vous traitez des animaux infectés.

Mesures dans le domaine de la gestion du vêlage :

- ❖ Avant toute intervention, la vulve de la vache doit être nettoyée avec de l'eau chaude et du savon.
- ❖ La personne qui aide au vêlage doit également se laver les mains et les bras à l'eau et au savon.
- ❖ Les instruments du vêlage, comme les cordes par exemples, doivent être nettoyés, désinfectés et proprement rangés, avant et après chaque vêlage.
- ❖ Le placenta sorti est enlevé le plus rapidement possible et on s'assure que des chiens ou autre ne puissent pas le manger.
- ❖ Le box de vêlage ne doit pas servir d'isolement pour les vaches malades. Après chaque vêlage on change au moins la paille.

Les coûts supplémentaires occasionnés sont plutôt faibles par rapport aux pertes que les maladies peuvent causer à une exploitation. Le respect de ces mesures est conforme aux lignes directrices des bonnes pratiques de vaches laitières, établies par « Food and Agriculture Organization of the United Nation » et « International Dairy Federation ».

Pour toute question ou préoccupation spécifique à l'exploitation, veuillez contacter le SSB. Vous pouvez nous joindre au numéro de téléphone 031 631 22 60 ou nous envoyer un e-mail à rgdssb@vetsuisse.unibe.ch

Avis juridique

Le contenu de ce guide a été élaboré avec le plus grand soin et reflète l'état actuel de la science. Nous n'assumons aucune responsabilité quant à l'exhaustivité et à l'exactitude des informations. Les



réclamations de responsabilité découlant de l'utilisation des informations contenues dans ce guide sont exclues.

Ce guide est soumis à des droits d'auteur. Réimpression et reproduction : tous droits réservés.